

Bijouterie Francine PREMÉT
Francine Premet
85, rue de Carouge
1205 Genève

Présidence de la commission des pétitions
de la Ville de Genève
Rue de la Coulouvrenière, 44
1204 Genève

Service du Conseil municipal	
14 DEC. 2022	
Décision :	Traité par :

RECOMMANDÉE

Genève, le 13 décembre 2022

CONCERNE: Pétition contre une nouvelle taxe aux déchets. Entrée en vigueur: 1er janvier 2023

Monsieur le Président,

Je me fais la porte-parole de commerçants et de citoyens indignés par votre nouvelle taxe aux déchets urbains en ville de Genève.

Par ce fait j'ai effectué une pétition informelle devant mon magasin pendant 3 semaines pour expliquer le doublon de cette taxe, puisque il existe une répartition de nos impôts entre la commune de domicile et la commune professionnelle compensant largement le peu d'ordures que je pourrais occasionner puisque mon magasin de produit absolument aucuns déchets.

Comme je suis une indépendante seule, j'ai laissé le «stand-signature» devant ma boutique pour que chacun puisse consulter votre lettre recto-verso de novembre 2022, ainsi que mon indignation sur format A4, dont je vous joint copie.

L'explication reflète la mesquinerie de nos autorités communales par une recherche continue d'argent, quoi qu'il arrive, alors que ceux-ci viennent une fois de plus de recevoir une manne providentielle de 27 millions selon la Tribune de Genève du 8 novembre 2022.

Nous avons été aidés pendant la Covid, et je profite de cette lettre pour vous en remercier; mais si c'est pour nous remettre la tête sous l'eau alors que vous clamez haut et fort qu'il faut acheter local pour aider les commerçants.....?!

A ce sujet je vous rappelle qu'à la fin des années 1980, des affiches placardées en Ville de Genève disaient: je vis à Genève, j'achète Genève!....et....IMPRIMEES EN FRANCE par nos autorités. Le comble, une HONTE et cela fait 35 ans que cela dure!

La valse des poubelles que l'on retrouve maintenant, bien des fois sur les places de parking blanches, bleues ou jaunes et qui ne sont même plus remontées sur les trottoirs. A qui sont-elles? Aux privés?, aux autorités?

Un système toujours plus envahissant et donc plus POLLUANT! Rien de rationnel à faire circuler des entreprises différentes, à différents endroits et différents moments de la journée, si ce n'est déjà que pour obstruer les routes. Donc polluer!

Et on prétend vouloir sauver la planète!

C'est totalement contre-productif.

En attendant, il est hors de question que je cautionne cette manière de chercher de l'argent particulièrement odieuse, profondément abusive et injustifiée.

Nos impôts étant une taxe communale et cantonale couvrant déjà nos ordures ménagères, il ne peut y avoir une taxe de la taxe.

Arrêtons cette mascarade, il n'y a rien de «vert» dans tout cela. La ville doit reprendre la levée de ses ordures dont nous payons toutes les infrastructures avec nos impôts pour le faire.

Y aurait-il du copinage derrière tout cela?

De plus, toute cette manne ouvrière provenant la population que vous n'avez pas besoin de payer pour amener les bouteilles vides aux Molok, le papier et autres déchets, donc GRATUITEMENT, pas de salaires, pas congé maladies, maternités, militaires, sans oublier les VACANCES et les GREVES!

On devrait au contraire NOUS, concitoyens, nous payer, au travers d'une diminution de nos impôts pour le travail que vous n'avez pas besoin d'effectuer !

Un «audit» serait le bien venu.....

Pour ma part, si cette nouvelle taxe était maintenue, j'appliquerai le point N°1 de votre lettre de novembre 2022 au titre évocateur: Principe du Pollueur-Payeur. Si je dois payer CHF 50.- par année, je ne trierai plus RIEN!

Je tiendrai mes signataires au courant de votre réponse et ne manquerai pas d'aviser d'autres autorités supérieures et médiatiques, le cas échéant.

Dans l'intervalle, veuillez croire, Monsieur le Président à ma parfaite considération.

Francine Premet



Copie: Conseil Administratif de la Ville de Genève.

Annexes: Mon indignation affichée sur mon stand signatures.
Liste des signatures originales.

VOUS ME DEMANDEZ DE SAUVER LA PLANETE :

OUI, MILLE FOIS OUI !!!!!

MAIS AVEC LES VERTS, NON !!!.. PLUS JAMAIS....

LA VILLE DE GENEVE invente une nouvelle taxe annuelle forfaitaire de CH 50.- à tous les commerçants sur sa commune qu'elle n'aurait pas pu atteindre aux travers d'une taxe pour déchets spéciaux (restaurants, fleuristes etc..) au 1er janvier 2023.

Cette invention(taxe) est purement un doublon à nos impôts, puisqu'une bonne partie des commerçants habitent une autre commune, qui, elle redonne une partie de nos impôts à la commune professionnelle .

A par un repas sur place (et le mien est succinct), au restaurant pour d'autres, il reste le nettoyage de l'arcade.

Donc, RIEN !

Par contre les habitants au-dessus de nos arcades qui y vivent 7 jours sur 7.....

Je trie le verre, plastiques, papiers,etc...j'ai même acheté un filet pour légumes afin d'éviter le plastique !

RESULTAT : je mets un sac de 35L tous les 2 mois maximum.

ALORS NON, LÀ C'EST TROP !

Si cette taxe est maintenue, je ne trierai plus RIEN !

Ma poubelle sera remplie de tout ce que je consomme sans distinction.

POUR RAPPEL

Nous autres commerçants avons déjà subits la Covid et la guerre en Ukraine (qui n'est pas finie) avec ses augmentations en tous genres.

La Tribune à révélé une manne providentielle de 27 millions pour la Ville de Genève. 8.11.2022

La Voirie et sa magistrate avait déjà essayé de taxer les poubelles des brocanteurs quand ceux-ci après plusieurs marchés infructueux d'une même marchandise la jetait, à contre cœur, dans les multiples formes de poubelles misent à leur disposition. Parce qu'il ne faudrait pas confondre, ils ne sont pas là pour profiter des poubelles, mais bien gagner leur vie avec des marchandises déjà taxée dès leurs existences. Les brocanteurs doivent être les premiers récupérateurs au monde !

On se trompe de cible et c'est une HONTE pour la ville de Genève !

Ce n'est malheureusement pas la seule taxe de ce genre... Il est temps que la clientèle comprenne pourquoi elle trouve que la vie devient chère et qu'elle nous aide à y faire face pour retrouver des prix corrects !

Comme le service VVP (entreprises.vvp@ville-ge.ch) demeure volontiers à votre disposition pour toute question...je vous invite à leur dire ce que vous en pensez.

Si vous préférez signez le tableau ci-dessous, je vous y invite.

J'espère que vous serez NOMBREUX et vous en remercie.